



**Communiqué de presse**

Jeudi 3 juillet 2025

## **Qualité de l'eau : la confiance des Parisiens dans leur eau du robinet au plus haut**

**« Vous la buvez, nous la protégeons » : c'est la promesse que porte Eau de Paris au quotidien. Les résultats du baromètre annuel 2025<sup>[1]</sup> confirment que la confiance des Parisiennes et Parisiens dans la qualité de leur eau du robinet est au plus haut, fruit d'un modèle public engagé dans la préservation de la ressource, une exigence de qualité jamais démentie et la transparence.**

### **Vous la buvez : une confiance maintenue à un niveau très élevé**

Réalisé du 14 au 23 mai 2025 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population de Paris selon l'âge, le sexe, l'arrondissement et le type de logement, le baromètre de satisfaction usagers 2025 livre des résultats très positifs :

- **Une confiance stable et élevée** : 8 Parisiennes et Parisiens sur 10 déclarent boire l'eau du robinet chez eux, confirmant le haut niveau de confiance dans la qualité de l'eau du robinet ;
- **Une qualité de l'eau jugée très majoritairement satisfaisante** : 87% des Parisiens jugent la qualité de l'eau du robinet satisfaisante en 2025, un chiffre en progression de 3 points depuis 2024.
- **Un usage fort dans l'espace public, un accès large à l'eau** : 52 % des habitants consomment l'eau du robinet à l'extérieur, notamment grâce au réseau de **1 300 fontaines** réparties sur le territoire parisien, soit 11 fontaines au km<sup>2</sup>, et de 1200 commerces engagés dans l'opération « Ici, je choisis l'eau de Paris ».
- **Une très forte satisfaction** : près de 90 % des Parisiens se déclarent satisfaits du service de l'eau à Paris, saluant particulièrement sa qualité et son goût.
- **La protection de la ressource, une priorité forte pour les Parisiennes et les Parisiens** : près de deux tiers des Parisiens (62 %) estiment que la meilleure manière de garantir la qualité de l'eau potable à long terme est d'agir dès la source, en protégeant les captages et les eaux brutes.

**Nous la protégeons : agir à la source, traiter au juste niveau et défendre partout la préservation de l'eau et de l'environnement**

Ces résultats traduisent les efforts constants déployés par Eau de Paris et la Ville de Paris pour protéger la qualité de l'eau, autour de trois piliers :

### ***La prévention des pollutions à la source***

Eau de Paris agit sur ses aires d'alimentation de captage, en partenariat avec le monde agricole, pour promouvoir des pratiques respectueuses de la ressource.

À ce jour, **115 agriculteurs et agricultrices cultivant plus de 17 300 hectares** — dont 58 % en agriculture biologique — se sont engagés aux côtés d'Eau de Paris, dans un régime d'aides cofinancés avec l'agence de l'eau Seine-Normandie (37M€ agence de l'eau, 10M€ Eau de Paris). Cette superficie représente plus d'une fois et demie celle du territoire parisien.

Entre 2015 et 2023, les surfaces en agriculture biologique ont été multipliées par quatre, passant de 2 800 hectares à 11 800 hectares sur les aires d'alimentation de captage.

**La quantité de pesticides utilisée a été réduite de 77 % en 2023**, soit l'équivalent de 55 tonnes de produits phytosanitaires évitées.

### ***Le juste traitement, pour une eau de qualité au juste prix***

Le deuxième pilier de l'action d'Eau de Paris repose sur une stratégie de juste traitement. Il s'agit de traiter l'eau au niveau nécessaire pour garantir sa qualité sanitaire, tout en préservant l'environnement et en maîtrisant les coûts pour les usagers.

*« L'eau de Paris est 100 % conforme aux normes sanitaires, et elle le restera en 2026 grâce aux traitements mis en place et aux actions de protection de la ressource menées par Eau de Paris depuis 25 ans. », déclare Dan Lert, Président d'Eau de Paris, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie.*

Pour faire face aux défis posés par les micropolluants, Eau de Paris **a renforcé ses traitements en 2024, avec un surcoût estimé à 2 millions d'euros**. Grâce à l'excellence opérationnelle et aux investissements de l'entreprise publique, l'eau potable distribuée à Paris est parfaitement conforme.

En effet, la qualité de l'eau distribuée à Paris repose sur un contrôle sanitaire d'une rigueur exceptionnelle. L'eau potable est le produit alimentaire le plus surveillé en France

En plus des contrôles réalisés par les autorités sanitaires, **Eau de Paris effectue chaque année environ 40 000 prélèvements sur ses installations**. Au total, 400 000 paramètres sont analysés chaque année en laboratoire.

Ce suivi rigoureux est assuré en continu par les experts du laboratoire d'analyses d'Eau de Paris, depuis la source jusqu'au robinet des Parisiennes et Parisiens, grâce à 10 points de contrôle successifs tout au long du parcours de l'eau.

Ces efforts techniques et financiers illustrent l'engagement d'Eau de Paris à garantir une eau de haute qualité au juste prix. Toutefois, ces coûts supplémentaires liés à la lutte contre les pollutions ne doivent pas reposer sur les seuls usagers. Cette conviction conduit Eau de Paris et la Ville de Paris à agir également sur le terrain judiciaire.

### ***La mobilisation juridique pour le respect du principe « pollueur-payeur »***

La Ville de Paris et Eau de Paris défendent également l'intérêt des usagers en agissant sur le terrain judiciaire et **demandent l'application stricte du principe « pollueur-payeur »** face aux coûts croissants d'analyses et de dépollution liés à la présence de micropolluants dans l'eau.

Aujourd'hui, à l'échelle nationale, ce sont des dizaines de millions d'euros qui sont assumés par les consommateurs via leur facture d'eau. Si les normes de traitement se renforcent, ces coûts pourraient atteindre des milliards d'euros. Eau de Paris considère qu'il est inacceptable que ce fardeau repose uniquement sur les usagers, les collectivités et les opérateurs publics.

*« Ce sont les pollueurs qui doivent payer, les multinationales de la chimie qui commercialisent ces polluants dont ils connaissent la toxicité depuis des décennies. Pas les usagers, pas les opérateurs d'eau potable, pas les collectivités. »* déclare Dan Lert, Président d'Eau de Paris, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie.

Dans cette logique, à la demande de la Maire de Paris, **Eau de Paris a déposé plainte contre X le 28 mars dernier pour dénoncer la pollution généralisée aux PFAS** et demander que la responsabilité des industriels à l'origine de ces substances soit pleinement engagée. La procédure judiciaire suit son cours.

### **Une campagne d'affichage valorisant l'engagement d'Eau de Paris**

Face aux défis environnementaux et sanitaires, la Ville de Paris et Eau de Paris poursuivent leur engagement à protéger l'eau à la source, un modèle précurseur qui fait la spécificité du service public parisien. À travers sa campagne « Vous la buvez, nous la protégeons » lancée ce mercredi 2 juillet, Eau de Paris et la Ville de Paris réaffirment leur mission et leur différence : **servir l'intérêt général, garantir la transparence et protéger chaque jour une ressource vitale pour toutes et tous.**

**« Vous la buvez, nous la protégeons » est un manifeste et un appel pour un engagement collectif pour une eau saine et un environnement préservé.**

[1] Enquête menée par Becoming entre le 14 et le 23 mai 2025 auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population parisienne en termes de sexe, d'âge et d'arrondissements



### **Consulter également :**

[Baromètre | « Les résultats du baromètre de satisfaction des usagers 2025 d'Eau de Paris » – 3 juillet 2025](#)

[Communiqué de presse | « A la demande de la Maire de Paris, Eau de Paris dépose plainte contre X pour obtenir l'application du principe « pollueur-payeur » - 28 mars 2025](#)

[Dossier de presse | « Eau de Paris s'engage contre les polluants éternels » - 13 février 2025](#)

[Infographie | « La transition écologique au cœur de nos métiers » - décembre 2024](#)

[Communiqué de presse | « Les dispositifs d'aides agricoles mis en place par Eau de Paris ont permis une réduction de 77% la quantité de pesticides utilisés – 29 novembre 2024 »](#)

### **À propos d'Eau de Paris :**

Première entreprise publique d'eau en France, Eau de Paris délivre chaque jour une eau d'excellente qualité, au prix le plus juste à ses 3 millions d'usagers. Captage, traitement, distribution, relation client : chaque étape du cycle de l'eau est exercée par les quelque 900 collaborateurs·trices d'Eau de Paris, pour un service toujours plus performant et innovant. Engagée pour la protection de l'eau, de la biodiversité et du climat, Eau de Paris gère durablement ses ressources et son patrimoine, en collaboration avec les partenaires locaux. [www.eaudeparis.fr](http://www.eaudeparis.fr)

Contact presse Ville de Paris : [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) – 01 42 76 49 61